

Coopération avec les pays en voie de développement : de la complémentarité des régions

« Echanges Méditerranée », association pour la mise en œuvre des échanges culturels et technologiques en Méditerranée, définit ainsi les objectifs : « L'objet de l'association est de contribuer à la construction de relation d'un type nouveau, fondées sur l'équité et le respect mutuel entre les différents pays ou régions appartenant au bassin méditerranéen ».

Pour cela, « elle doit contribuer à une structuration d'un éventail aussi large que possible d'acteurs régionaux ayant le souci de satisfaire aux besoins exprimés par les partenaires méditerranéens dans le respect des souverainetés nationales, et par là même, de constituer les germes d'un autre type de développement dans les régions françaises ».

Quel rapport direct avec la Bretagne direz-vous ? Il se trouve que la Provence et notre région jouent un rôle pilote dans les échanges avec les pays en voie de développement du sud du bassin méditerranéen.

● Le tro-Breiz d'un Méridional

Il n'est donc pas étonnant que l'association « Echanges Méditerranée », qui fonctionne depuis sept ans, qui a su au fil du temps aborder de front des problèmes tels que l'immigration et la coopération avec les pays du Maghreb, au point de devenir un conseil technique des établissements publics, il n'est pas étonnant donc, dans ce contexte, que son secrétaire gé-

ral, Daniel Carrière, effectue un rapide tour de Bretagne.

Accompagné de Gilles Munier, secrétaire général de l'Association pour la promotion des échanges entre la Bretagne et les pays arabes, Daniel Carrière était hier à Lorient. Il y a notamment rencontré Jean-Yves Le Drian et M. Quéméner, directeur de l'I.U.T., avant de se diriger vers Rennes et Saint-Brieuc.

Daniel Carrière n'est pas venu ici pour vanter les mérites d'« Echanges Méditerranée ». Encore que cette association fait apparaître des originalités dans les relations qu'elles a contribuées à établir avec l'Algérie. Il a même été signé un accord entre Marseille et Alger qui va loin dans la coopération administrative, culturelle, sociale et implique étroitement les unités territoriales de part et d'autre de la Méditerranée.

Dans les faits, Daniel Carrière est venu amorcer un colloque sur la coopération industrielle et technologique avec les pays en voie de développement, colloque qui aura lieu les 16 et 17 mai à Marseille, tandis que se profilent à l'horizon du mois de juin les Assises nationales de l'industrie.

« Dans plusieurs régions françaises, explique Daniel Carrière, on se préoccupe de donner de la consistance à cette nouvelle forme de coopération avec les pays en voie de développement, forme de coopération envers laquelle l'Etat n'a pas encore adopté de politique bien définie. Le tissu économique



Secrétaire général d'« Echanges Méditerranée », Denise Carrière effectue un rapide tour de Bretagne en compagnie de Gilles Munier, secrétaire de l'association pour la promotion des échanges entre la Bretagne et les Pays arabes.

que constituent les P.M.I. et P.M.E. étant très attentif à l'implication des collectivités territoriales, il y a donc lieu d'établir une concertation entre les régions pour qu'il y ait contrat passé entre celles-ci et l'Etat ».

● Des régions complémentaires

Intéressé « par tout ce qui se fait », convaincu qu'il est nécessaire « de créer des conditions favorables à des opérateurs privés »,

Daniel Carrière aura rencontré des représentants de secteurs très divers, comme la formation, l'alimentation animale, la construction ou encore le circuit bancaire, « les banques régionales manifestant un intérêt croissant vis-à-vis de la coopération ».

Coopération avec les pays en voie de développement en face de laquelle « les régions, en raison de leurs spécificités propres, ne doivent pas être concurrentes mais complémentaires ».